



# BUDGET 2023

## Note de présentation brève et synthétique

### BOULANGERIE

#### **I – Le cadre général du budget**

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la commune de Langon-sur-Cher ([www.langonsurcher.com](http://www.langonsurcher.com))

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2023. Il doit être voté avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte et transmis au contrôle de la légalité dans les 15 jours qui suivent.

Le budget 2023 a été voté le 11 avril 2023 par le conseil municipal et peut être consulté en mairie.

La section de fonctionnement (dépenses courantes) et la section investissement (travaux et achats importants) structurent le budget boulangerie de notre collectivité.

#### **II - La section de fonctionnement**

Le budget de fonctionnement (recettes et dépenses) permet d'assurer le quotidien du budget de la boulangerie

Les recettes prévisionnelles pour l'année 2023 s'élèvent à 77 704.40 €

Les recettes de fonctionnement correspondent aux recettes encaissées au titre des prestations des remboursements de consommation de combustibles par les exploitants de la boulangerie et les revenus de l'immeuble (loyers).

Les dépenses prévisionnelles pour l'année 2023 s'élèvent à 77 704.40 €

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par le combustible, l'entretien et réparations de l'immeuble, la taxe foncière.

<u>Chapitre</u>	<u>DEPENSES</u>	<u>2023</u>
11	charges à caractère général	61 768.40 €
022	Dépenses imprévues	5 000.00 €
023	virement à la sect investissement	10 936.00 €

**TOTAL 77 704.40 €**

	<u>RECETTES</u>	
70	produits de services	2 000.00 €
75	autres produits de gestion	7 300.00 €
002	excédent de fonctionnement n-1	68 404.40 €

**TOTAL 77 704.40 €**

### III – la section d'investissement

<u>Chapitre</u>	<u>DEPENSES</u>	<u>2023</u>
16	caution	732.00 €
21	Immobilisations	34 634.00 €

**TOTAL 35 366.00 €**

	<u>RECETTES</u>	
021	virement de la sect de fonct	10 936.00 €
13	Subventions	24 430.00 €

**TOTAL 35 366.00 €**

Travaux :

Enduits et boiserie extérieurs de la boulangerie